



Commune
d'Uffholtz

COMMUNE d'UFFHOLTZ
AVIS d'ADJUDICATION PUBLIQUE
DE LA CHASSE COMMUNALE

L'adjudication publique de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 aura lieu

le samedi 23 décembre 2023 à 09h00

dans la salle d'honneur de la Mairie située 20 rue du Ballon à Uffholtz, dans les conditions fixées par l'article 08 du cahier des charges type des chasses communales 2024-2033.

Lot n°1 : Contenance : 307 hectares

Limites : étendue des terrains situés entre le C.D 5 (route de Cernay à Soultz) et la limite des bans avoisinants de Wattwiller, Berrwiller, Staffelfelden, Wittelsheim et Cernay – plaine, bois et bosquet (surface boisée d'environ 26 hectares dont une partie d'un seul tenant de 19.5 hectares)

Mise à prix : 6 500 euros

Droit de priorité au locataire sortant

Lot n°2 : Contenance : 270.60 hectares

Limites : étendue des terrains situés entre le CD5 (route de Soultz à Cernay) et les bans avoisinants de Cernay, Steinbach et Wattwiller, au château d'eau de Steinbach à la borne intercommunale n°153 du Brücklenberweg et chemin du Noyer jusqu'au CD431 limite avec Wattwiller – coteaux, vignes, champs et environs 100 hectares de forêt

Mise à prix : 10 500 euros

Droit de priorité au locataire sortant

Les renseignements et documents relatifs à la location peuvent être consultés en Mairie aux heures d'ouverture au public, tous les matins de 08h00 à 12h00 et le mardi de 08h à 14h00.

Les déclarations de candidatures, conformes au cahier des charges type des chasses communales 2024-2033, devront parvenir en Mairie par pli recommandé avec A.R ou par dépôt contre récépissé, au plus tard le mardi 12 décembre 2023 pour 12h00.